

«NE PILE PAS TON MIL AVEC UNE BANANE MÛRE»

Christine LE QUELLEC COTTIER
(Université de Lausanne, Faculté des lettres,
Section de français)

Pour envisager quelques éléments qui touchent à la mobilité «lointaine», j'ai souhaité présenter nos contacts avec des universités subsahariennes et surtout les outils à disposition pour l'accueil d'une mobilité doctorale, d'où le proverbe placé en titre qui en relève la nécessaire, mais encore imparfaite, adéquation.

Contexte en Faculté des lettres

Sur le site de la faculté vous pouvez découvrir le Pôle pour les études africaines (<https://www.unil.ch/fra/pole-etudes-africaines>), une plateforme au sein de laquelle nous mettons en réseau des collègues et des disciplines pour proposer des enseignements et des projets de recherche interdisciplinaires (langues et littératures, histoire, médias). En lien avec ce Pôle existe depuis 2017 un SPEC intitulé «Études africaines: textes et terrains» qui permet aussi à des étudiant·e·s de MA d'aller valider un semestre dans une université partenaire, actuellement l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal et l'Université Félix Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire, institutions avec lesquelles nous collaborons aussi pour des colloques, des séminaires de recherche, des enseignements et des publications. Un accord de coopération (sans la participation des étudiants) est actuellement en préparation avec l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin.

Pour avoir un *vrai partenariat*, il a semblé essentiel de rendre possible l'accueil d'étudiant·e·s africain·e·s à l'UNIL, afin que les savoirs circulent, que chacun s'enrichisse au contact de l'autre, apprenne et puisse ainsi développer sa réflexion sur son positionnement dans le monde globalisé d'aujourd'hui. Cela n'a rien d'une évidence, car aucune bourse académique n'existait en Faculté des lettres pour ce continent et les pays africains ne font pas partie du système Erasmus. La seule option, que vous connaissez, est celle des Bourses d'Excellence de la Confédération. Dans notre cas, nous avons en outre bénéficié d'un don privé, déposé à l'UNIL, pour l'accueil de jeunes femmes subsahariennes – MA et Doctorat – ayant débuté une thèse en littérature. Cela a rendu possible ce qui ne l'était pas d'un point de vue financier.

L'enjeu de la mobilité subsaharienne

Tous / toutes les boursier·ère·s relèvent l'importance de la participation à des cours, en tant qu'enrichissement intellectuel majeur; il est précieux de les faire intervenir car les étudiant·e·s lausannois·e·s apprécient aussi vivement le bénéfice tiré de cette situation d'échange. Il est en effet nécessaire d'entendre des points de vue de personnes venant directement d'Afrique, car ils / elles se différencient de ceux / celles de la diaspora d'Europe ou des discours afro-américains.

Les apports vont donc dans les deux sens et pour nous, en Suisse, il est tout à fait important de mieux connaître l'Afrique, dont trop souvent l'image a été réduite depuis des décennies aux crises politiques et aux difficultés liées au «développement». Les doctorant·e·s sont là pour nous montrer que la vie dans leur pays est aussi «banale» et opérationnelle que la nôtre. Leur présence est indispensable pour permettre une meilleure connaissance mutuelle. D'un point de vue académique, il s'agit de contribuer à la circulation des cerveaux, impliquant l'utilisation du savoir acquis à l'UNIL quand ils / elles rentrent dans leurs

institutions respectives. Les enquêtes de la Confédération montrent que ces boursier·ère·s apprécient beaucoup l'accès aux sources, les propositions méthodologiques, l'accompagnement rédactionnel, les contacts académiques, etc. À cette satisfaction personnelle s'ajoute le fait qu'une telle expérience peut faire avancer leur carrière. Vu depuis l'Afrique subsaharienne, venir en Suisse pour y étudier constitue une opportunité académique significative. Il s'agit d'une mobilité essentielle impliquant un territoire très vaste et une multitude de pays et de cultures, ainsi que de langues. La collaboration digitale est certes possible mais ne saurait être qu'une béquille, car les connexions sont souvent très instables sur place et ne permettent guère un travail régulier; l'immersion grâce à une mobilité concrète est fondamentale.

L'accueil de boursier·ère·s subsaharien·ne·s

L'accueil des boursier·ère·s de la Confédération est assez simple administrativement, grâce à un responsable spécifique au SASME (Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante). Le soutien particulier auquel ils / elles ont droit facilite de façon très significative leur installation en Suisse. Mais d'un point de vue académique, les situations sont souvent compliquées; le décalage entre ce qui a été validé à distance et l'insertion dans nos programmes doctoraux peut impliquer un grand écart... Il faut cependant garder à l'esprit que celui / celle qui a constitué son dossier, passé les phases de sélection et obtenu le sésame, a déjà effectué un travail énorme et traversé de très nombreuses étapes sur place. Le parcours des étudiant·e·s dans les facultés subsahariennes pour obtenir le master est rendu difficile par de nombreux facteurs (grève, surpeuplement, années blanches, difficultés à trouver des ressources...) et candidater à la bourse doctorale (ou postdoctorale) signale, par conséquent, une volonté de réussir en payant de sa personne. Engager une telle procédure implique un engagement personnel important de la part de l'étudiant·e, dont il est nécessaire de reconnaître les efforts d'adaptation ainsi que les modes de travail pratiqués jusqu'alors. Venir en mobilité à l'UNIL signifie accéder à des ressources documentaires indisponibles dans le pays d'origine (les abonnements aux revues en ligne ne sont pas non plus une réalité dans les bibliothèques subsahariennes), pouvoir développer sa recherche dans un environnement qui fonctionne au quotidien, en bénéficiant d'un encadrement scientifique adapté et personnalisé.

Pour éviter des expériences compliquées – puisqu'il est vrai qu'il est difficile de s'engager envers quelqu'un de totalement inconnu – il faut demander un dossier précis, selon les codes en vigueur de la Confédération. Cette demande permet «d'éliminer» de nombreux échanges chronophages de courriels... Personne n'a le temps de faire des recherches sur le / la candidat·e. Dans mon cas, si le dossier est pertinent, et que je suis prête à l'«encadrer», je m'assure que la personne qui cherche à venir a un·e professeur·e qui dirige sa thèse sur place; mon accueil est donc une «co-direction», sans statut administratif. Ce qui veut dire que le travail du / de la candidat·e reste sous la responsabilité du / de la collègue dans la faculté d'origine et il / elle obtient un titre hors UNIL. Cette forme de collaboration permet de tirer le meilleur parti du temps de l'échange, de tisser des liens et des réseaux et de participer au jury lors de la soutenance. Mais il est aussi possible de ne pas chercher ce type de «relais» et de s'engager comme directeur·trice de thèse, avec une inscription à l'UNIL. Il faut penser cet accueil en tant que participation à un réseau international de soutiens et d'échanges avec des régions du monde où l'enseignement supérieur souffre de diverses difficultés que nous ne connaissons pas. Il s'agit de relations à long terme avec une partie du monde incontournable pour le présent et l'avenir des études en français.

Complications concrètes à résoudre

Dans le cadre de cette réflexion sur la mobilité lointaine, il m'importe d'évoquer des problèmes pratiques qui péjorent nos conditions d'accueil, alors que celui-ci est fondamental.

En effet, les boursières (Fonds Pingoud) qui ne bénéficient pas de l'infrastructure fédérale sont confrontées à des situations plutôt ubuesques. Ces jeunes femmes motivées n'ont souvent jamais quitté leur pays, ne possèdent pas de cartes de crédit, ne connaissent pas le système des bulletins de paiement, n'ont pas d'assurance maladie... Comment obtenir une chambre alors que la bourse n'est active que quand elles arrivent en Suisse, alors que la Fondation des Maisons pour les Étudiants veut trois mois de loyer réglés en avance, par carte, et qu'une caution payée par une entreprise spécialisée (alors que cela est usuel sur le marché vaudois) est refusée? Quant à leur adresser des liens internet pour le marché de l'immobilier à Lausanne, cela s'avère peu efficace: elles devraient téléphoner depuis leur pays? Le plus souvent, les partenaires d'une «coloc» veulent rencontrer leur locataire, au même titre que les dames plus âgées... Il s'agit d'exemples très concrets concernant l'arrivée en Suisse de ces boursières; quand elles arrivent, des parrains et marraines, parmi les étudiant·e·s, peuvent les aider à trouver le Service vaudois pour l'obtention du permis de séjour, les conduire à la banque, les aider à remplir un formulaire pour l'assurance maladie...

Le soutien du SASME et de notre Décanat n'a pas encore permis de sortir d'une pratique déficiente.

Je persiste à penser que l'accueil de boursier·ère·s ne peut être considéré comme identique pour tous / toutes. Il ne s'agit pas de justifier des écarts, mais de reconnaître que des différences existent. Celles-ci doivent être prises en compte dans nos pratiques universitaires internationales, mais aussi administratives.

Notre monde académique a besoin des savoirs et expériences qui viennent d'Afrique; les bouleversements de ce printemps 2020 – qu'il s'agisse de la crise COVID, des émeutes raciales et des questionnements touchant à la perpétuation des violences institutionnelles ou symboliques – rendent d'autant plus évidentes l'importance et la nécessité de tels accords, des collaborations et de tous les contacts établis en Afrique.

Les boursier·ère·s que nous pouvons faire venir font fructifier les apports mutuels. Il importe donc de trouver les outils nécessaires, comme le dit le proverbe: «Ne pile pas ton mil avec une banane mûre».